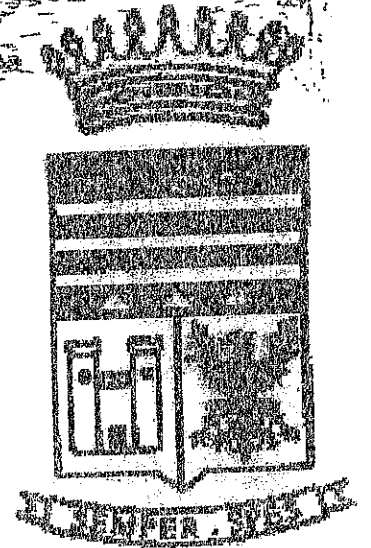
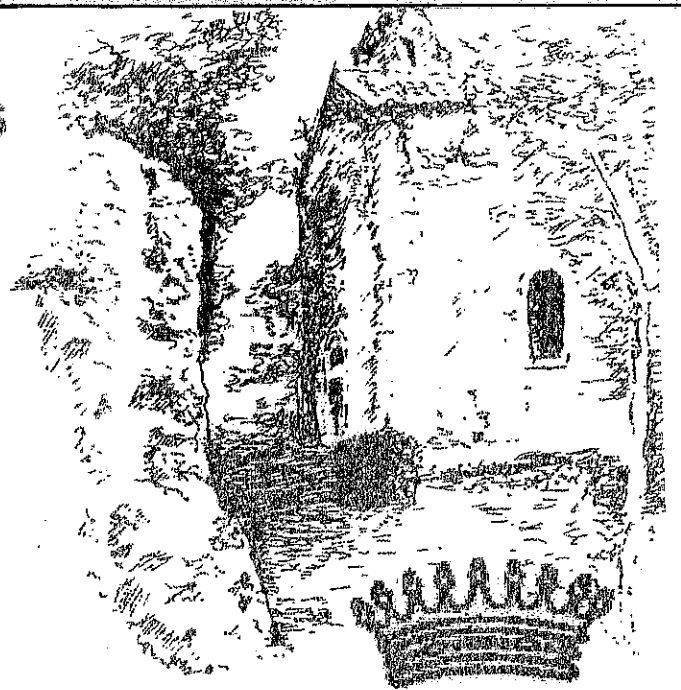
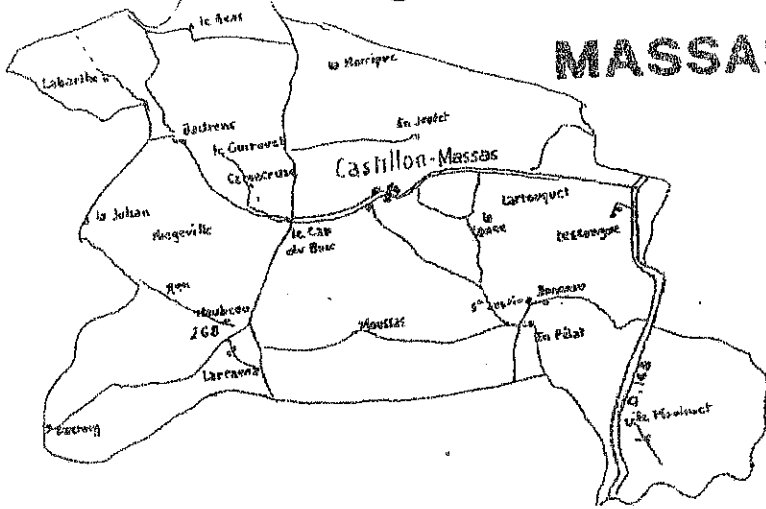


CASTILLON

MASSAS



**BULLETIN MUNICIPAL
DECEMBRE 2011 N° 33**

ETAT CIVIL

MARIAGES

- Le 18 juin : BIALIC Christel et BARIOULET Christophe
- Le 02 juillet : ADAMS Victoria et VOISIN Sébastien
- Le 30 juillet : TABACCO Françoise et RECLUS Gildas

NAISSANCES

- Le 29 septembre : MANZONI Laura

DECES

- Le 02 février : LABAU Suzanne
- Le 22 mars : GARCIA Marinette
- Le 25 mai : DUGROS Guy
- Le 13 décembre : COLET Roger

FELICITATIONS A NOS ETUDIANTS

- Johanna PADER : Brevet des collèves
- Jonathan NOEL : Brevet des collèves
- Elodie ROMERO : Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale
- Sandrine SOLIRENE : Diplôme de Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Laurent CARRERA : Diplôme d'Ingénieur en informatique, Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels
- Adrien FAVAREL : Diplôme d'Ingénieur de l'institut supérieur de l'automobile et des transports

POPULATION

Le nombre estimé de Castillonnais au 31 décembre 2011 est de 254 (source officielle : INSEE).

INFOS

Les horaires du secrétariat de mairie ont été modifiés afin de rendre votre mairie plus accessible depuis le 1^{er} septembre 2010 :

Le LUNDI de 16H30 à 19H00

Le JEUDI de 10H00 à 13H00

Pour joindre votre Maire en dehors des horaires d'ouverture de la mairie : utiliser exclusivement son portable : **06 15 26 27 23**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTILLONNAIS

- Famille REGNIER au Clos d'Arnoulin
- Famille FREMOND à la Marrigue
- Famille SELLIER à Horebidau
- Famille COSTA/LEFEVRE à Pardan
- Famille PENTO/NAFFER à La Bourdette
- Famille LECONTE/DUPUY DULAC au clos d'Arnoulin
- M HAFFNER Mathieu au village
- Famille HERTEL/GRESSER à La Bourdette
- Famille DURAND/ABADIE au village
- M BIRON au village

N'hésitez pas à venir vous présenter à la Mairie, nous sommes une toute petite commune rurale, vous serez toujours accueillis avec beaucoup de plaisir.

N'oubliez pas de bien indiquer sur votre boîte aux lettres TOUS les noms et prénoms des personnes dont vous souhaitez recevoir le courrier. Cela évitera à notre facteur bien des soucis.
MERCI.

ELECTIONS

Il est rappelé à tous les nouveaux Castillonnais que la liste électorale est en cours de révision jusqu'au 31/12/2011. **Dernier délai.** Vous devez être inscrit avant cette date pour participer à l'élection présidentielle de 2012.

Pour vous inscrire, vous devez vous adresser au secrétariat de la mairie le lundi après midi ou le jeudi matin muni **d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.**

Une permanence exceptionnelle sera ouverte à la mairie le samedi 31 décembre de 10 heures à 12 heures pour les dernières inscriptions.

SAPEURS POMPIERS (Allo 18)

Nous rappelons aux Castillonnais que nous sommes rattachés depuis 2006 au centre de secours de Jégun dont les soldats du feu (tous volontaires) connaissent Castillon-Massas et viennent régulièrement s'informer de la position des nouvelles habitations. Lors d'un appel précisez bien le lieu dit et votre nom pour qu'ils puissent mieux vous situer sur la commune. Merci de bien les accueillir lors de leur visite de fin d'année. Notre sécurité dépend essentiellement d'eux. Ils ont effectué sur notre commune plusieurs interventions durant ces dernières années avec une compétence et une rapidité reconnues unanimement par les personnes secourues.

SECURITE (rappel)

Signaler à la gendarmerie tout ce qui vous paraît anormal ; personne cherchant à entrer chez vous, se dissimulant à votre approche ou ayant un comportement suspect.

Essayer toujours de relever les numéros d'immatriculation des véhicules suspects.

Pensez, comme nos anciens, que celui qui n'a rien à se reprocher ne se cache pas.

Attention aussi aux marchands ambulants qui sous prétexte de vendre ou d'acheter peuvent n'être là que pour des missions de reconnaissance.

Les ruraux sont peu habitués au vandalisme car jusqu'à présent ils étaient loin et ignorés par les grands centres d'activités. Aujourd'hui c'est fini pour deux raisons : Le GPS et le raccordement de plus en plus rapide avec les grandes villes que sont Agen et Toulouse.

Il va nous falloir apprendre à fermer nos portes, nos fenêtres et être plus vigilants.

N° APPELS D'URGENCE

POMPIERS = 18

GENDARMERIE = 17

SAMU = 15

N° SOCIAL GRATUIT / FEMMES BATTUES = 0 800 32 31 30

N° ENFANCE EN DANGER 119

LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : Présidente, Mme Martine BOISSELIER

Cible Castillonnaise : Président, M Maurice THORE

Gym volontaire : Présidente, Mme Yvette BARBEAU (séances le mardi soir 19 heures)

Tennis Olympique Castillon : Président, M Frédéric ANDUAGA

Mouv'Danse : Président, M ANTONELLO Bernard (cours le vendredi soir)

Les associations Castillonnaises seront heureuses de vous accueillir pour participer à l'animation de notre petite commune.

Répondantes de la paroisse : Mmes Paule CAPDEVILLE et Corine FAVAREL

(Renseignements, horaires et lieux de messes, cérémonies religieuses)

LE CALENDRIER 2011 DES ACTIVITES

09 janvier : vœux du maire

09 janvier : galette des rois organisée par le comité des fêtes

11 février : banquet de la chasse

19 mars : soirée carnaval des écoles Castillon-Massas/Roquelaure

29 mai : vide grenier

24 juin : feu de la saint jean organisé par le comité des fêtes

14 juillet : Apéritif dînatoire par les associations Castillonnaises

26 août : Marche et repas organisés par le Comité des fêtes

11 novembre : Cérémonie du souvenir

11 décembre : Marché de Noël

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

REALISATIONS 2011

- Réparation et aménagement d'un local en ruine en bordure du parking pour y créer le local technique des associations. Cette réalisation n'a pu être réalisée que par le bénévolat d'une vingtaine de Castillonnais qui chacun dans leur domaine ont apporté leur concours. Merci à eux tous, nous nous ferons un plaisir de les féliciter lors des vœux du Conseil Municipal début janvier.

PREVISIONS 2012 (hors voirie)

- Aménagement d'un columbarium « devis en cours »
- Travaux réparation mur ouest du cimetière
- Allées du cimetière
- Assainissement collectif au village
- Travaux d'accessibilité handicapés suite au diagnostic (obligatoire) effectué en 2011
- Aménagement du parking
- Création d'un logement en lieu et place de l'ancienne école

VOIRIE

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2011

Fauchage des bas-côtés au printemps (*)
Elagage et fauchage des bas-côtés à la fin de l'été
Point à temps sur toute la voirie de Castillon-Massas (*).
Réfection des rives de la cote dite « de Lestangue »

(*) Certains regrettent le fauchage tardif des bas-côtés au printemps. Un passage plus tôt dans la saison nous obligerait d'effectuer un nouveau fauchage en juin ce qui entraînerait un double coût et se traduirait par une charge supplémentaire sur les impôts.

(*) Le point à temps est réalisé en bénévolat par le Conseil Municipal et par quelques Castillonnais volontaires grâce au matériel mis à notre disposition par Mrs LOPEZ Sébastien et Jules. Nous leur adressons nos remerciements ainsi qu'à tous ceux qui ont participé et mis à notre disposition matériels et bras.

TRAVAUX DE VOIRIE PREVUS EN 2012

Bien que M Caillavet qui est notre conseil à la Direction Départementale du Territoire en matière de voirie ne soit pas encore passé pour faire l'état des lieux annuel, certains travaux de voirie sont d'ores et déjà prévisibles.

- Point à temps sur toute la voirie communale (bénévolat)
- Réfection 2^e partie de la cote de Larrama
- Elastomère chemin de Pardan

D'autres travaux seront possibles en fonction des financements disponibles. A noter que la réfection de la voirie dans le village ne se fera que lorsque les travaux d'assainissement seront réalisés.

L'ASSAINISSEMENT

Assainissement Individuel

Nous vous recommandons de faire appel à Melle GUISE ou M LECONTE au SPANC pour toute modification de votre système d'assainissement. (05 62 60 60 09).

Compte tenu du coût de la construction ou de la mise aux normes des assainissements individuels, ne pas faire appel au SPANC pourrait vous pénaliser financièrement.

La mairie vient de recevoir fin 2011 le compte rendu des visites d'assainissement réalisées par Véolia pour le SPANC.

Il apparaît que les assainissements des constructions récentes sont conformes. Par contre la majorité des assainissements anciens est non conforme. La plupart sont toutefois classés avec avis favorable sous réserves parce qu'ils ne polluent pas. Une minorité d'habitations ne possèdent pas d'assainissement (en particulier certaines fermes ou anciennes fermes)

D'autres enfin ont refusé le contrôle et risquent de se voir pénalisés par une amende.

A titre d'information pour ceux, dont l'assainissement est non conforme ou n'existe pas, la loi de 1992 sur l'eau va s'enrichir d'un arsenal de sanctions. (dixit président du SPANC)

Assainissement Collectif

Après une douzaine d'années (dossier initié en 2000 par M Dugros) d'efforts et de dossiers, l'assainissement collectif devrait voir le jour en 2012. Ces travaux ont toujours été repoussés par manque ou insuffisance de subventions.

A ce jour l'agence de l'eau doit utiliser toutes ses subventions avant la fin de 2012 (et Castillon-Massas est devenu prioritaire !!!). Nous nous permettons d'apporter quelques précisions sur ce dossier car il semblerait que circulent quelques informations inexactes.

-L'assainissement collectif n'est pas obligatoire **dans la mesure où l'on peut installer un assainissement individuel**

-Un assainissement individuel impose d'avoir une surface suffisante pour y installer des bacs à sable et de disposer d'un fossé servant d'exutoire aux eaux traitées. Ceci n'est le cas d'aucune des maisons et des bâtiments communaux de Castillon. Actuellement les eaux sortant des fosses septiques et des bacs à graisse se déversent sur les propriétés agricoles alentours ce qui est formellement interdit. A certains endroits et en particulier au nord de notre village ces eaux forment un cloaque.

Merci aux agriculteurs qui jusqu'à présent ont fait preuve de beaucoup de patience

-Le 28 novembre 2000 demande de subvention pour l'étude des zones d'assainissement.

-Le 13 décembre 2000 l'étude des zones d'assainissement est confiée au bureau d'étude SAFY INGENIERIE pour déterminer quelles seraient les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement individuel.

-En 2005 **une enquête publique** dirigée par le SIAEP Auch nord et confiée au bureau d'étude SAFEGE confirme et valide les résultats de l'étude de SAFY INGENIERIE précisant que le village est en zone d'assainissement collectif en raison de sa topographie particulière.

- Le 23 mars 2005 le Conseil Municipal valide par parcelle la zone d'assainissement collectif du village

-L'assainissement collectif concerne 12 logements particuliers et 7 bâtiments communaux.

-sur les 7 bâtiments à charge de la commune, 4 concernent des logements dont la charge sera répercutée sur les locataires, 3 seront à charge de la commune (école/toilettes publiques, cantine/salle des fêtes, local associatif/mairie).

-Il est encore trop tôt pour savoir exactement quelle sera la charge de chaque foyer relié à l'assainissement collectif, mais dans tous les cas bien moins qu'en assainissement individuel.

-Un assainissement individuel coûte entre 5 000€ et 8 000€ pour une durée de 8 à 12 ans.

-Une station d'épuration individuelle pour une maison coûte environ 10 000€

-Le coût de l'assainissement collectif est évalué à 257 000 € TTC. La récupération de la TVA et des subventions (50% du HT et **certaines sont d'ores et déjà accordées**) ramèneront le coût à environ 110 000€ financés par un emprunt. La charge devrait donc s'élever entre 350€ et 400€ par an par branchement, entretien compris.

-La commune quand à elle devra donc supporter une charge d'environ 1 200€ par an. Si l'on tient compte de l'économie faite du vidage régulier des bacs à graisse et fosses septiques ainsi que le temps passé annuellement à déboucher il n'y aura pas d'augmentation d'impôts dus à l'assainissement collectif.

-La comptabilité de l'assainissement collectif est **obligatoirement** tenue sur un budget annexe sous le contrôle de Madame la Perceptrice.

-Le choix de station d'épuration s'est porté sur une station de roseaux (voir St Jean Poutge) car il nous a semblé que c'était un choix à la fois écologique et esthétique.

-Il n'y aura pas d'achat de terrain car la commune dispose au Nord Est du village d'un terrain dont elle ne se sert pas, ce dernier sera échangé contre celui de la station.

Le dossier assainissement est consultable à la Mairie

ORDURES MENAGERES

Il apparaît nécessaire de rappeler à tous que si généralement le tri sélectif est convenablement fait, il convient de continuer notre effort. Ne pas oublier que le SICTOM ne ramasse que les ordures ménagères.

On retrouve encore trop souvent autour des containers des objets et des encombrants qui n'ont rien à voir avec les ordures ménagères.

Les encombrants doivent être portés à la déchèterie depuis que la « récolte » des monstres ménagers n'existe plus. Une nouvelle déchetterie vient d'être installée à Jégun sur la Départementale à la zone artisanale direction Condom.

Il n'existe qu'un seul container pour le verre sur la commune. Il n'est malheureusement pas possible d'en avoir au moins un autre pour des raisons de « rentabilité !!! ». Ce service ne dépend pas du SICTOM mais d'une entreprise privée. Nous le regrettons autant que vous et nous vous demandons de faire l'effort d'amener vos verres au village ou dans les récup verre des grandes surfaces, mais surtout de ne pas les laisser au pied des poubelles car ils ne seront pas ramassés.

Merci pour votre civisme.

A TRAVERS LA COMMUNAUTE « CŒUR DE GASCOGNE »

En adhérant à la communauté de communes « Cœur de Gascogne », Castillon-Massas a transféré un certain nombre de compétences à cette dernière. A savoir :

- L'aide à domicile
- Le tourisme
- Le périscolaire (garderies, CLSH, CLAE...)

Ces compétences ne pouvaient être assurées par la commune en raison des faibles moyens financiers. Pour toutes les questions concernant ces compétences vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes ou à notre secrétaire de Mairie qui travaille aussi pour Cœur de Gascogne.

Claire LEGAL Directrice de la Communauté de Communes depuis sa création a fait le choix de regagner la Bretagne natale de son époux pour y devenir Directrice Adjointe d'une grande Communauté de Communes. Elle est remplacée dans ses fonctions par M Laurent TRINQUET, habitant de Roquelare et ancien attaché parlementaire du Sénateur VALL

ETE JEUNES

Nous leur adressons nos vives félicitations et nos remerciements pour la qualité du travail de nettoyage qu'ils ont effectué en particulier dans l'église de Castillon-Massas.

« Cœur de Gascogne » : téléphone 05 62 64 54 62 fax 05 62 64 00 47 www.coeurdegascogne.com

APERCU RESULTATS - FONCTIONNEMENT -

| POSTES | PREVISIONNEL 2011 | REALISE AU 17 12 2011 |
|---|----------------------|--------------------------|
| DEPENSES | | |
| 60- Achats : électricité, combustible, aliment. cantine entretien, bureau, voirie, carburant, frais scolaires... | 20 150.00 | 12 395.84 |
| 61- Services extérieurs : Assurances, entretien et réparation des matériels et bâtiments, petit matériel, entretien voirie.... | 26 178.00 | 10 547.02 |
| 62- Autres services extérieurs : Honoraires, téléphone, fêtes et cérémonies ... | 4 800.00 | 3 547.45 |
| 63- Impôts fonciers et taxes | 1 140.00 | 1 213.09 |
| 64- Charges de personnel : Rémunérations, charges, médecine du travail | 32 100.00 | 25 601.59 |
| 65- Autres charges de gestion courante : Indemnités, aide sociale, service incendie, cotis retraite, subventions associations, syndicats eau, électricité, sictom, centre de gestion | 30 285.00 | 29 442.92 |
| 66- Charges financières (intérêts emprunt école) | 3 805.21 | 3 805.51 |
| 67- Charges exceptionnelles | | |
| 68- Amortissement | | |
| 22- Dépenses imprévues | 3 914.79 | |
| 23- Virement à la section d'investissement | 103 784.77 | **38 366.31 |
| 7396-Revers fiscalité « communauté commune » | 2 010.00 | 1 964.30 |
| EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2011 | | 108 417.86 |
| TOTAL DEPENSES | 228 167.77 | 235 301.89 |
| RECETTES | | |
| 70- Produits : remb frais, redevances, cantine | 6 500.00 | 5 289.00 |
| 73- Impôts et taxes : - impôts locaux | 36 515.00 | 36 515.00 |
| - autres | 3 200.00 | |
| 74- Dotation de l'Etat | 38 400.00 | 38 400.00 |
| - autres | 25 068.00 | 28 722.23 |
| 75- Autres produits : loyers | 14 700.00 | 15 127.90 |
| 77- Produits exceptionnels indemnités journalières | | 872.70 |
| Subvention exceptionnelle conseil général | | 6 448.37 |
| 002- Report excédent de fonctionnement 2009 | 103 784.77 | 103 784.77 |
| rembours assurances et produits exceptionnels | | 141.62 |
| TOTAL RECETTES | 228 167.77 | 235 301.89 |
| *financement des investissements 2011 sur excédent 2010 | | |

APERCU RESULTATS - INVESTISSEMENT -

| POSTES | PREVISIONNEL 2011 | REALISE AU 17 12 2011 |
|---|----------------------|--------------------------|
| DEPENSES | | |
| 01- Reprise Déficit | | |
| Etudes et recherches (accessibilité) | 493.35 | 493.35 |
| Dépôts et cautions | 1 200.00 | 600.00 |
| 21- Dépenses Equipement | | |
| Voirie | 25 000.00 | 24 420.60 |
| Assainissement | * 240 000.00 | |
| Matériels mobilier et divers | 4 000.00 | 700.00 |
| Informatique | 6 000.00 | 2 152.80 |
| Travaux bâtiment salle fêtes et local associatif | 50 000.00 | 20 758.28 |
| Cimetière | 5 000.00 | |
| 19 – Remboursement Emprunts (capital) | 6 000.00 | 5 086.91 |
| 20- Dépenses imprévues | 6506.65 | |
| Amortissements | | |
| EXCEDENT D INVESTISSEMENT | | |
| | 344 200.00 | 54 211.94 |
| TOTAL DEPENSES | | |
| | | |
| 001 EXCEDENT capitalisé 2010 | 3 049.63 | 3 049.63 |
| 13- Subventions | | |
| Dépôts et cautionnements | 1 200.00 | 346.00 |
| Subvention voirie | | |
| Emprunt et subventions assainissement | * 224 165.00 | 0.00 |
| FCTVA | 12 000.60 | 12 450.00 |
| TLE | | |
| Vir de la section de fonctionnement | 103 784.77 | **38 366.31 |
| DEFICIT D INVESTISSEMENT | | |
| | 344 200.00 | 54 211.94 |
| TOTAL RECETTES | | |
| **financement investissements 2011 avec excédents 2010 | | |
| * assainissement non réalisé | | |

Sauf modification de la fiscalité régionale et départementale nous pouvons annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux de bases des impôts sur la part communale en 2012

LA MUNICIPALITE
ORGANIGRAMME MAIRIE DE CASTILLON-MASSAS

| | | |
|-------------------------------|------------------|----------------|
| MAIRE | Bernard CARRERA | 06 15 26 27 23 |
| 1° ADJOINT | Daniel JUGAN | 06 72 81 28 95 |
| 2° ADJOINT | Pierre BARBEAU | 05 62 65 57 67 |
| 3°-ADJOINT | Pierre BESSAGNET | 05 62 64 51 63 |
| Conseillers municipaux | Corinne ANDUAGA | |
| | Annie CURCIO | |
| | Corine FAVAREL | |
| | Arnaud BURRIEL | |
| | Claude BRESSAC | |
| | Sébastien LOPEZ | |
| | Jacques SAUVAGE | |

SECRETAIRE MAIRIE Françoise DUBOS

MAIRIE tél/fax : 05 62 65 53 34 / **Courriel :** mairie.castillonmassas@wanadoo.fr
Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h00 et jeudi 10h00 – 13h00

ARRETES ET DELIBERATIONS

LES ARRETES DU MAIRE

- Arrêté contrat à durée déterminé Mme GUNTHER Denise
- Arrêté autorisant la tenue d'un vide grenier
- Arrêté autorisant la tenue d'un marché de Noël

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vote du compte de gestion 2010 réalisé par Mme la perceptrice
- Vote du compte administratif 2010
- Affectation des résultats 2010
- Vote des taux d'imposition 2011 (+1%)
- Vote du budget primitif
- Délibération sur la compétence scolaire intercommunale
- Proposition de candidats à la commission intercommunale des impôts directs
- Approbation renouvellement du contrat à durée déterminée de Mme Gunther Denise
- Vote du prix du repas cantine
- Vote du prix de la participation des communes extérieures au RPI scolarisant leurs enfants à Castillon-Massas
- Suppression de la taxe locale d'équipement remplacée par la taxe d'aménagement
- Délibération sur le choix de la société PURE pour la surveillance des travaux d'assainissement
- Délibération entérinant partiellement le Diagnostic de l'accessibilité handicapés
- Délibération mettant fin à la mission de la SEMGERS pour l'école
- Délibération pour valider l'indemnité du logement des instituteurs (obligatoire même si Castillon-Massas n'est pas concerné)

HOMMAGE A Monsieur Guy DUGROS

Guy DUGROS est né le 11 février 1925 à Castillon-massas au lieu dit « Baurens »

A la fin de ses études à Auch au lycée Salinis, il s'engage dans la résistance à 18 ans. Il est fait prisonnier lors d'une mission mais réussit à s'évader. Il rejoint alors le Corps Franc Pommies (Résistants sous le commandement du commandant Pommies) et combattra avec ce corps de résistants jusqu'à Berlin.

Il deviendra plus tard le Président national du Corps Franc Pommies

A la fin de la guerre il reprend ses études de droit à Toulouse pour préparer son concours d'entrée à l'école militaire de Saint Cyr.

Il épouse le 16 octobre 1948 Renée et de leur union naîtront 3 enfants : Claudine, Michèle, Philippe

Officier du train, il sera versé aux affaires algériennes de 1948 à 1962, date à laquelle il revient en France à Pau pour effectuer son stage de parachutiste. Il effectuera ensuite plusieurs commandements, Metz, Sissone, Pau... et terminera sa carrière avec le grade de colonel au régiment parachutiste de Mont de Marsan.

Guy Dugros était Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Sa carrière militaire terminée, Guy sera élu Maire de Castillon-Massas le 30 avril 1980. Il assurera cette fonction jusqu'au 17 mars 2001 date à laquelle il deviendra Adjoint au Maire jusqu'au 14 mars 2008.

Guy a été nommé, sur proposition du Conseil Municipal validé par un arrêté du 12 juillet 2008 de M le Préfet du Gers, Maire honoraire de Castillon-Massas. Son écharpe de Maire, ornée du blason et de la devise des Castillonnois « semper spes », qu'il a portée avec tant de dévouement lui a été offerte en cet honneur le 14 juillet 2008 par le Conseil Municipal.

Guy était titulaire de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale et du mérite agricole.

A Guy

Ce 25 mai Guy nous a salué pour la dernière fois et nous étions nombreux, sa famille, les Castillonnois, et ses frères d'armes pour l'accompagner vers sa dernière demeure, au cœur de sa commune natale pour laquelle il a tant œuvré.

Mais ce ne sont pas des travaux qu'il a menés pendant ses 21 années de Maire et ses 7 années d'Adjoint au Maire dont je souhaite vous parler, mais de l'homme, cet homme avec qui j'ai travaillé pendant 25 ans. Cet homme, devenu pour moi un complice, cet homme aux deux personnalités si différentes.

Il y avait M Dugros, celui qui incarnait pour moi, jeune conseiller municipal, la rigueur, l'ordre, la marche en avant et la ténacité. Cet homme qui malgré son physique fluet me paraissait si grand, si présent, avec son autorité naturelle et son assurance. Cet érudit redoutable par le verbe et par l'écrit, capable de réparties cinglantes et d'un humour caustique quand quelque chose ne lui plaisait pas. Cet homme au discours sans fioritures et au franc parler parfois décapant. Cet homme farouchement déterminé pour sa commune.

Je me souviendrai toujours de la tête de ce pauvre énarque, qui assistant à une réunion du Conseil Municipal, avait osé faire une remarque sur notre fonctionnement lorsqu'il lui répondit avec un regard noir « Ici on'est à Castillon-Massas, pas à Paris. »

Comment ne pas me souvenir de cette fois où je le trouvais assis, ronchonnant devant une grande enveloppe. Se levant il me dit : « Je ne comprends pas Bernard. Ils connaissent le nom du propriétaire de la vache, le nom et le matricule de la vache, le nom et le matricule du père et de la mère de la vache. Pourquoi est-ce qu'ils envoient ce dossier à la mairie ? Ils n'ont qu'à l'envoyer

directement à la vache. » Vissant son chapeau sur la tête, il est parti, en grommelant, faire un footing du côté de Baurens.

C'est cet homme là, animé par la devise des Massas « Semper Spes : toujours l'espoir », qui assiégeait les bureaux du Conseil Général et de la préfecture pour obtenir les financements. Je l'imagine facilement, dossiers sous le bras, passant d'un bureau à l'autre, chassé par une porte et rentrant par une fenêtre sans jamais céder un pouce de terrain. « Tu sais, me disait-il, en rigolant, après avoir pris d'assaut quelque administration, j'ai de vieilles manières militaires à oublier mais je m'arrangerai en vieillissant » Ce dont j'ai toujours douté.

Et si parfois les textes de la république allaient à l'encontre de ses projets, il partait du principe : « Quand on n'a pas le droit on prend le gauche ». Et il trouvait une autre solution.

Heureusement, derrière cet homme quelquefois peu engageant, parfois grincheux, il y avait Guy, le gascon, le natif de Castillon-Massas, Guy dont le visage s'éclairait dès qu'il était dans sa commune. Guy qui passait des journées à reconstituer l'histoire de Castillon-Massas, Guy qui courrait sur les chemins de Castillon et que l'on rencontrait parfois au coin d'une vigne en train de faire des pompes ou des abdos, Guy qui à 70 ans courrait encore le cross du Figaro. « Avec les vieilles pointes » disait-il : sans nul doute quelques anciens fana de courses à pied comme lui.

Guy enfin, qui après son opération de la hanche, « de sa cardan plaisantait-il », disait en souriant « Je cours toujours aussi longtemps mais il me semble que je vais de moins en moins loin »

De son passé militaire il avait toujours gardé le réalisme et le pragmatisme. Aussi à peine élu, son premier chantier fut de sauver l'école en créant un RPI avec Roquelaure le village voisin. Il me répétait sans cesse « Il faut garder l'école, il faudra toujours s'occuper de l'école car pourquoi veux-tu que les jeunes viennent s'installer à Castillon s'ils ne peuvent pas y scolariser leurs enfants ? »

Pour Guy, pas de jeunes signifiait : pas d'avenir pour Castillon-Massas.

Puis ce furent ; l'église avec la participation de la population Castillonnaise, l'agrandissement de la salle de classe, la construction de la salle des fêtes avec les jeunes, l'aménagement de la cantine, le tennis, les bâtiments communaux pour en faire des logements pour les jeunes et j'en passe. Toujours pressé, toujours plus vite, toujours impatient de passer au projet suivant.

Pour tous ces chantiers, la règle était simple « Puisque nous n'avons pas beaucoup d'argent et que les subventions ne couvriront pas tout, je m'occupe de la paperasse et nous ferons le boulot nous-mêmes. » C'est ainsi qu'il organisait bon nombre de WE « sportifs » pour ses adjoints, pour ses conseillers et pour les Castillonnais volontaires.

Dans toutes les circonstances, il était là, avec nous, même si nous étions obligés de nous tenir toujours à distance respectueuse de lui, car s'il était redoutable avec un stylo, il était franchement dangereux pour nos chevilles dès qu'il était armé d'une pelle ou d'un râteau. Cela nous faisait rire, mais l'essentiel c'était qu'il soit là.

C'est en effet dans ces moments là que nous apprenions quels étaient ses futurs projets et bien des décisions importantes se sont souvent prises la pioche à la main, ou au pied d'un mur, ou sur le bord des routes en entretenant la voirie ou à l'apéro après l'effort.

Pour Guy, une réunion, tous assis autour d'une table, c'était une perte de temps. Les réunions à la mairie, c'était pour le budget ou pour entériner ce qui avait déjà été décidé en travaillant ou même parfois déjà réalisé.

« Pourquoi faire plus de réunions puisque la loi n'en impose qu'une par trimestre ? » affirmait-il.

Je n'oublierai jamais ces journées de labeur pendant lesquelles il racontait des blagues et des histoires, s'adressant aux jeunes en français et aux anciens en patois. Il vivait ses projets, et je crois sincèrement qu'il était heureux d'être au milieu des Castillonnais, et particulièrement au milieu de ceux qu'il connaissait depuis son enfance.

Ce meneur d'homme, exigeant, parfois dur, devenait alors celui que nous aimions tous : un joyeux drille, truculent et convivial.

Une fête, un bal, un repas et il était là : dansant, ripaillant, buvant et discutant avec tout le monde. Un simple Castillonnois parmi les Castillonnois.

Conscient de son âge et alors que je lui souhaitais un joyeux anniversaire pour ses 75 ans, il me regarda en souriant et me dit : « Et oui, à partir d'aujourd'hui c'est tout du rab ».

Et lorsqu'il nous annonça sa décision de mettre fin à sa fonction de Maire, à la fin de son mandat, c'était parce qu'il n'était pas sûr d'aller au terme d'un autre. Il le fit en nous lisant un petit texte où il répétait plusieurs fois, « Il faut que je passe », « Il faut que je passe ». Nous savions tous que c'était son âge qui le poussait à partir, mais nous sentions tous qu'il lui restait encore tant d'envies, tant de choses qu'il aurait voulu faire que je n'ai pu m'empêcher de lui proposer de faire un mandat de plus avec moi.

« Tu m'em....., j'ai déjà dit à tout le monde que je partais » me répondit-il, et, quelques petites secondes plus tard, avec un sourire radieux, « J'accepte, mais à une seule condition : tu me laisses partir quand je veux. »

Je ne saurai jamais, lequel de nous deux, ce jour là, était le plus heureux.

Aujourd'hui, malheureusement, ni sa famille, ni la science, ni l'amour pour sa commune n'ont pu le retenir. Avec sa famille, il ne nous reste plus qu'à penser à lui qui vient de rejoindre ses amis Castillonnois partis avant lui, en lui disant adieu, au revoir, à bientôt, avec ce seul mot du patois de son enfance : adishat Guy

B Carrera

LE MOT DU MAIRE

L'année 2011 se termine et j'aurais une pensée particulière pour les familles LABAU, DUGROS, MARTIN et COLET qui ont perdu un être cher.

Je renouvelle ici toutes mes félicitations aux jeunes, qui encore cette année, par leurs succès aux différents examens nous confortent dans le choix que nous avons fait d'investir dans une école toute neuve.

Je profite aussi de cette tribune pour remercier tous ceux qui par leur bénévolat participent à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine communal.

Je remercierai aussi les associations Castillonnoises qui font de leur mieux pour animer notre petit village en ces temps où malheureusement, de plus en plus, « le vivre pour soi » l'emporte trop souvent sur « le vivre ensemble ». Bienvenue à cette occasion à l'association Mouv'Danse qui est prête à accueillir toutes les Castillonnoises et les Castillonnois qui souhaitent apprendre à danser ou se perfectionner.

A tous, je souhaite que cette nouvelle année soit celle de tous les réconforts, celle de la joie dans les cœurs, celle qui verra se réaliser vos rêves les plus fous.

Castillonnoises et Castillonnois, le Conseil Municipal et votre Maire vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Nous faisons le vœu que ce nouvel an vous apporte à tous : santé, bonheur, prospérité et réussite. Bonne et heureuse année.

Votre Maire
B. CARRERA